

Gel, opposition, blocage, saisie de comptes bancaires et confiscation dans un contexte national et international

OBJECTIFS

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- les notions de « gel, opposition, blocage, saisie et confiscation » peuvent se situer dans :
 - le contexte légal et opérationnel ;
 - le contexte national et international ;
 - la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
 - l'ensemble de la lutte contre la criminalité (crime time line) ;
- pouvoir appliquer dans la pratique les procédures 'gel, opposition, blocage, saisie et confiscation' ;
- pouvoir situer les acteurs nationaux et internationaux, avec leurs compétences respectives ;
- comprendre la chaîne policière et judiciaire en matière 'de gel, d'opposition, de blocage, de saisie et de la confiscation' ;
- pouvoir interpréter les conséquences 'du gel, de l'opposition, du blocage, de la saisie et de la confiscation' ;
- pouvoir appliquer les obligations administratives et légales en matière 'de gel, d'opposition, de blocage, de saisie et de la confiscation'.

RESUME

Catégorie:

- Compliance & audit

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Formation en classe

Prix:

- Membre: € 330.00
- Non-membre: € 360.00
- Partner BZB: € 330.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **3h** spécifique au secteur
- Compliance: **3h**

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles, dont :

- Compliance Officer ;
- responsables anti-blanchiment auprès des banques, compagnies d'assurances, fonds d'investissement ;
- auditeurs et contrôleurs internes ;

- dirigeants d'entreprise ;
- responsables des services juridiques et d'audit.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Introduction
 - La chronologie du crime (crime timeline) – situation du sujet
 - Procédure civile versus pénale
 - Chaîne judiciaire - acteurs - compétences
 - Chaîne policière - acteurs - compétences
 - Ouverture d'une enquête pénale – information judiciaire versus instruction judiciaire
 - Saisie en matière pénale
 - Loi portant extension des possibilités de saisie et de confiscation en matière pénale
 - Enquête particulière sur des éléments patrimoniaux
 - Opposition à des transactions financières (CTIF)
 - Blocage de compte
 - Saisie de montants sur compte
 - Ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires - EAPO
 - Enquête pénale d'exécution - EPE
- Cadre légal
 - Dispositions civiles
 - Dispositions pénales
- Cadre empirique
 - Procédure d'opposition sur compte
 - Procédure de blocage de compte
 - Procédure de saisie de montants sur compte
- Synthèse

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures :** 13:30 à 17:00
- **Lieu :** Febelfin Academy - Avenue du Roi Albert II 19 - 1210 Bruxelles

MÉTHODOLOGIE

Une « **Formation en classe** » se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Matériel de formation :

- Présentation PowerPoint ;